

Chapitre 3

Le Style et ses techniques

de Marcel Cressot (1947)

L'ouvrage de Marcel Cressot fut l'un des manuels de stylistique qui non seulement connut l'une des diffusions les plus larges dans la France des années 1950-1970, mais qui reflète également le mieux la conception dite « académique » que l'on se forgea de cette discipline au milieu du 20^e siècle.

1. Stylistique, linguistique et communication

Dès l'incipit de son *Introduction*, Cressot se place d'emblée dans le cadre d'une conception sausurienne de la communication :

Toute extériorisation de la pensée, qu'elle se fasse par la parole ou au moyen de l'écriture, est une communication : elle suppose un sujet parlant, et une activité réceptrice du destinataire. (15)

L'influence des travaux de Charles Bally, qui est d'ailleurs en partie revendiquée plus loin par l'auteur, comme nous le verrons, se fait cependant sentir aussitôt après, lorsqu'il est précisé que :

Cette communication peut être objective, purement intellectuelle, se borner à constater l'existence d'un fait. Mais le plus souvent, il s'y ajoute une intention, le désir d'impressionner le destinataire. (15)

Pour ce faire « impressionner le destinataire », nous sommes amenés à faire des choix parmi les moyens que nous offre la langue, en fonction de notre intention :

Notre choix est (limité) en outre par des contraintes grammaticales : nous ne pouvons en prendre trop à notre aise avec la morphologie, la syntaxe, l'ordre des mots (...). On dira, mais avec des nuances : *je ne peux pas, je ne puis, je ne saurais*. Le premier tour est spontané, le second recherché, le troisième franchement maniéré. (16)

Mais, tout comme Bally distinguait « sentiments individuels » et « sentiments sociaux », Cressot s'empresse d'ajouter que nous parlons également en tenant compte de notre interlocuteur, non seulement en tant que « décodeur » du message :

Dans le matériel que nous offre le système général de la langue, nous opérons un choix, non seulement d'après la conscience que nous-même avons de ce système, mais aussi d'après la conscience que nous supposons qu'en a le destinataire de l'énoncé. (15)

mais aussi d'un point de vue social :

La considération de la conscience linguistique du destinataire n'est pas le seul facteur qui joue. La hiérarchie sociale intervient (...) : nous ne parlons pas de la même façon à un supérieur ou à un égal, à un indifférent ou à un intime. (15)

Préfigurant les études sémiologiques des années 60 et énonciatives des années 80, il spécifie même que (la remarque s'explique sans doute avant tout en référence à la notion de « convenance » ou de *decorum* de la rhétorique classique) :

Cette hiérarchisation est encore réglée par le cadre même de la communication : on ne parle pas dans un salon comme on parle à la caserne ; un discours de réunion publique ne saurait

revêtir l'allure d'un discours académique. (16)

C'est sur cette base qu'il définit « le principe fondamental de l'analyse stylistique » :

Notre tâche est d'interpréter le choix fait par l'utilisateur dans tous les compartiments de la langue en vue d'assurer à sa communication le maximum d'efficacité. (16)

les « compartiments » en question relevant au final de trois registres, ainsi qu'il découle des observations précédentes :

Le fait stylistique est donc d'ordre à la fois linguistique, psychologique et social. (15)

2. Littérature et stylistique

Ce qui précède ne signifie pas que la stylistique doit se limiter à l'étude des moyens expressifs :

La stylistique, à côté du fait expressif, doit faire une large place au fait esthétique. (16)

Ce « fait esthétique » qui fait pendant au « fait expressif » n'est pas sans rappeler la proposition de Charles Bally qui, comme nous l'avons vu dans notre premier chapitre, attribuait aux textes littéraires, en sus d'une dimension expressive « individuelle », qui se résumait à un travail spécifique et plus réfléchi que l'homme du commun sur les moyens expressifs de la langue, une « intention esthétique » qui en était en quelque sorte la source ou l'explication : l'écrivain travaillerait plus son discours (sa « parole », au sens saussurien du terme), car il aurait une intention esthétique que nous n'avons pas dans le cadre des échanges qui se font au quotidien avec la langue parlée.

Toutefois, Cressot se démarque nettement de Bally par la suite. D'un côté, comme on l'a vu, il avance dès l'incipit de son introduction que :

Toute extériorisation de la pensée, qu'elle se fasse par la parole ou au moyen de l'écriture, est une communication (15)

Par ailleurs, il considère que nous parlons pour être compris ou, pour le dire autrement, que nous parlons pour communiquer quelque chose. Il s'ensuit donc que :

L'oeuvre littéraire n'est autre chose qu'une communication. (17)

Or, si tel est le cas :

Toute l'esthétique qu'y fait rentrer un écrivain n'est en définitive qu'un moyen de gagner plus sûrement l'adhésion du lecteur. (17)

Il n'existe donc pas une intention esthétique propre au discours littéraire, qui viendrait séparer le style de la stylistique, au sens où Bally l'entendait. Il n'y a qu'une différence de degré dans l'esthétique entre un énoncé du commun et l'énoncé littéraire :

Ce souci (celui de l'esthétique) y est peut-être plus systématique que dans la communication courante, mais il n'est pas d'une autre nature. (17)

En conséquence :

L'oeuvre littéraire est par excellence le domaine de la stylistique précisément parce que le

choix y est plus « volontaire » et plus « conscient ». (17)

Cressot opère donc un renversement de la perspective ballienne : les procédés d'expression stylistiques relevant du versant expressif de la langue (ce qui est en accord, jusque là, avec Bally), c'est dans la littérature qu'on les trouvera sous leurs formes les plus abouties et dans leurs emplois les plus efficaces, de telle sorte que c'est en étudiant la littérature que l'on se donne la plus sûre prise sur eux – plutôt qu'en décrivant le langage parlé de l'homme du commun.

On notera au passage que cette conception de la littérature comme étant un discours privilégié, au-dessus des autres, reflète une conviction académique qui était – et est encore chez nombre d'universitaires – fortement ancrée dans les esprits. Nous l'avons déjà rencontrée clairement explicitée et assumée chez Leo Spitzer. De là vient aussi que l'on attribuait jadis à la lecture des meilleurs auteurs un rôle éducatif.

3. Style et stylistique

On pourrait comprendre de ce qui précède que la stylistique a pour finalité d'étudier les styles littéraires, et que la stylistique décrit par définition le « style » d'un écrivain. Or, tout comme Bally, mais pour des raisons qui n'ont rien à voir avec celles de son prédécesseur, Cressot tient à distinguer l'un et l'autre :

Est-ce à dire que la stylistique ait comme but dernier d'étudier les styles littéraires ? Je réponds sans hésiter : non. Il y a dans le style quelque chose qui dépasse le fait d'expression. Qui prétendrait avoir défini le style de Flaubert dans *Salammbô* parce qu'il aurait étudié, même à fond, l'utilisation du vocabulaire et des images, du matériel grammatical, de l'ordre des mots et de la phrase ? Le style est plus que tout cela. Nous n'avons pas le droit d'en exclure toute la vie latente de l'oeuvre depuis la naissance d'une vision confuse mais *sui generis*, qui, peu à peu, a pris forme dans la conscience de l'écrivain, s'est clarifiée, stylisée pour devenir la chose qui sera l'objet de la rédaction. (17)

Cette longue citation est capitale, car elle associe explicitement le « style » à une manière d'être de l'oeuvre tout entière, dont les moyens d'expression engagés par l'auteur ne sauraient être que le reflet, un peu comme les yeux sont le miroir de l'âme. La stylistique ne visant qu'une description des faits de langue, elle ne saurait recouvrir l'ensemble flou auquel renvoie le terme « style » : la stylistique ne vise qu'un sous ensemble des éléments constitutifs du style.

N.B. : il est possible que l'exemple développé ci-dessus vise en fait une étude publiée en 1935 par Albert Thibaudet, intitulée *Gustave Flaubert*, et dont le dernier chapitre expose, sous le titre « Le style de Flaubert », tout un relevé de procédés grammaticaux censés refléter justement ce « style » - alors que pour Cressot, il n'y aurait là que travail de « stylistique ».

Cette prise de position contredit par ailleurs celle de Spitzer ou encore de Marouzeau, lequel avait déjà publié en 1941 un *Traité de stylistique française*, comme nous l'avons vu en conclusion à notre premier chapitre. Cressot le souligne lui-même en ces termes :

Pour L. Spitzer, le style est « la mise en oeuvre méthodique des éléments fournis par la langue. » Pour J. Marouzeau, le style est « l'attitude que prend l'usager, écrivant ou parlant, vis-à-vis du matériel que la langue lui fournit. » (17)

Cependant, il s'empresse d'ajouter, sans rien démontrer :

Mais qui ne voit que ces deux excellents philologues n'ont voulu retenir du contenu de ce terme de style que ce qui rentrait dans le domaine de la stylistique ? (17)

La raison pour laquelle Cressot semble vouloir « sauver » ces deux auteurs tient en partie à leur qualité de « philologues » ou « grammariens » car, comme on va le voir, la « stylistique » de Cressot s'appuie en bonne partie sur l'analyse grammaticale des textes littéraires (lire, à ce sujet, la *Préface du Style et ses techniques*, juste avant l'introduction).

La chose s'explique aussi par le fait que Cressot partage au moins un autre postulat spitzerien : si, d'une part, la stylistique n'est que la description de la langue d'un auteur, et si, d'autre part, ce sont les écrivains qui font le meilleur usage de la langue, en faisant de la stylistique ainsi entendue, on fera l'étude de la langue et de cela qui s'exprime nécessairement à travers elle, la pensée :

En passant, la stylistique pourra dresser de la manière d'écrire d'un littérateur un tableau exact et probant, mais son but véritable, que déjà l'on entrevoit peut-être, est plus vaste et plus lointain : déterminer les lois générales qui régissent le choix de l'expression et, dans le cadre plus réduit de notre idiome, le rapport de l'expression française et de la pensée française. (18)

Cette ambition tient au fait, selon Cressot, qu'il y a dialogue de l'écrivain avec son époque, comme le posait également Spitzer suite à l'influence prégnante chez lui de la philologie romane, ainsi qu'on l'a vu au chapitre 2 :

L'individu, lorsqu'il fait son choix dans le matériel fourni par la langue, est influencé par la sensibilité linguistique de son groupe, de son époque ; dans la mesure où il reflète cette sensibilité, il contribue à en consolider les formules stylistiques. Mais (...) il pourra lui-même influencer son groupe qui, à son tour, influencera des zones plus vastes. (18)

4. L'analyse stylistique

Etude du sommaire de l'ouvrage, illustré d'exemples. En voici un résumé :

Première partie : Les mots

- I. Le mot du point de vue sonore : volume ; symbolique des sons, valeur expressive des sonorités dans une oeuvre, harmonie imitative ; allitération, assonance et homéotéleute ; euphonie et dysharmonie (hiatus, cacophonie, etc.) ; vitesse du débit, accent, intonation, diction ; orthographe, ponctuation.
- II. Le mot du point de vue sémantique : lexème et grammème ; concret, abstrait ; signification, effets de sens, dénotation et connotation ; terme propre et impropre, périphrase ; isotopie.
- III. Les transferts de sens ou tropes : métaphore et métonymie.
- IV. Le lexique : emprunt, néologisme, renouvellement ; qualité du vocabulaire (bas, élevé ; riche, pauvre).
- V. Le genre, le nombre, la personne, l'ordre négatif. Animé et inanimé.

Deuxième partie : Intégration du mot dans la pensée

- I. Actualisation et détermination.
- II. Caractérisation.
- III. Valeurs sémantiques du verbe
- IV. Valeurs sémantiques du nom.

Troisième partie : La phrase

- I. De la phrase inorganique à la phrase organisée.
- II. L'ordre des mots : ordre SVO etc. ; dislocation ; place de l'adjectif ; chiasme syntaxique ; agrammaticalité.
- III. Les liaisons : subordination, juxtaposition, coordination.

IV. La volume de la phrase : période ; phrase et pause.

V. Le rythme de la phrase.